

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DE SERRES-MORLAAS

DU 10.04.2025

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **10 avril**, à 17 heures 30, sur convocation transmise le 26 mars 2025, s'est réuni le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Serres-Morlaàs, conformément aux prescriptions de la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BREGEGERE Pierre, Président.

Présents :

M BREGEGERE Pierre, M HAURET Jean-Marc, M LADEBESE Jérémy, Mme LARBIOUZE Clarisse, Mme LAVAL Aurore, Mme LHASSANI Leila, M VIGNEAU Jean-Louis

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 7

M HAURET Jean-Marc a été désigné secrétaire de séance.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Vote du CFU 2024
- Affectation des résultats
- Révision du prix du repas de la cantine
- Vote du budget 2025

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2025.

Délibération n°1 : Vote du CFU 2024

Pour l'approbation du CFU, le Conseil d'Administration est placé sous la présidence de M Jean-Louis VIGNEAU.

Le Président rappelle à l'assemblée que la Commune a souhaité s'inscrire dans la procédure d'expérimentation du CFU qui a vocation à remplacer les comptes administratif et de gestion.

Il explique que le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document et la mise en place de contrôles automatisés.

Il présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU et quitte la salle.

Le Conseil d'Administration vote le compte financier unique de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

	Prévu	Report N-1	Réalisé	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT				999.40 €
Dépenses	6 800.00 €		887.80 €	
Recettes	5 995.18 €	804.82 €	1 887.20 €	
FONCTIONNEMENT				84 195.43 €
Dépenses	301 930.00 €		225 989.07 €	
Recettes	246 003.10 €	55 926.90 €	310 184.50 €	
RESULTAT GLOBAL				85 194.83 €

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2 : Affectation des résultats

Le Conseil d'Administration, après avoir voté le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le CFU fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	28 268.53
- un excédent reporté de :	55 926.90
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	84 195.43
- un excédent d'investissement de :	999.40
Soit un excédent de financement de :	999.40

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT	84 195.43
AFFECTATION (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	84 195.43
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	999.40

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°3 : Révision du prix du repas de la cantine

Le Président expose que les repas sont livrés par la Société Ansamble. Il explique que le prix du repas de la cantine facturé aux familles est de 4.06 euros.

Le prix du repas facturé par cette société ayant augmenté, il propose à l'assemblée de procéder à une augmentation du prix du repas aux familles.

Le Conseil d'Administration décide que le prix du repas de la cantine sera facturé à 4,18 € à compter du 1^{er} mai 2025.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°4 : Vote du budget 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	133 473.40	Produits des services, domaine	106 000.57
Charges de personnel et frais assimilés	193 810.00	Dotations et participations	142 000.00
Autres charges de gestion courante	1 400.00	Excédent de fonctionnement reporté	84 195.43
<i>Total des dépenses réelles</i>	<i>328 683.40</i>	<i>Total des recettes réelles</i>	<i>332 196.00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>3 512.60</i>	Total des recettes de fonctionnement	332 196.00
Total des dépenses de fonctionnement	332 196.00		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations corporelles	5 200.00	Excédent d'investissement reporté	999.40
<i>Total des dépenses réelles</i>	<i>5 200.00</i>	Dotations fonds divers	688.00
Total des dépenses d'investissement	5.200.00	<i>Total des recettes réelles</i>	<i>1 687.40</i>
		<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>3 512.60</i>
		Total des recettes d'investissement	5 200.00

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées 2025/140 à 2025/143.

Signature du Président :

Pierre BREGEGERE



Signature du secrétaire de séance :

Jean-Marc HAURET



